

Date de convocation : 05/09/2025	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--	--

Le neuf septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (16).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à H DREVET), Cédric BROUSSARD (pouvoir à E MOUNIER), Christophe MOULIN (pouvoir à P DURIEUX), Fanny MOURIER (pouvoir à I MEYNET), NOUVET Jean Pierre (Pouvoir à JP GRANGE) (5).

Absents : Colette MORIN, Thierry SABOT (2).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Demande de barnum auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

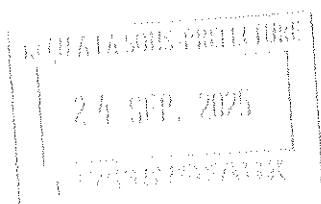
DCM 20250909-2

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que la Région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place un nouveau dispositif permettant aux communes d'obtenir gratuitement un barnum, destiné exclusivement aux associations locales.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur Le Maire à déposer un dossier de cession de barnum ;
- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à la demande.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le Maire,
Pierre DURIEUX

La Secrétaire de séance,
Catherine MARCON